

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7403 SÉANCE DU 29 mai 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial (absent)
Tina Durand	Secrétaire

**CONFIRMATION OFFICIELLE DANS SES FONCTIONS,
À LA SUITE DE L'ANNÉE DE PROBATION
DE LA DIRECTRICE DU CDFM**

Attendu la résolution #7297, datée du 30 mai 2022, concernant la nomination de Mme Josée Dion à titre de directrice du CDFM;

Attendu que l'article 4.3 de la Politique de gestion des cadres indique que : « *Un cadre nouvellement nommé est assujéti à une période d'essai d'un an avant de bénéficier du statut de régulier à temps plein. Cette période d'essai doit, par la suite, être suivie d'une évaluation et d'une recommandation par son supérieur immédiat avant que le Conseil confirme officiellement l'employé dans ses fonctions. Le cadre n'est confirmé dans ses fonctions que par résolution du Conseil* »;

Attendu que la période de probation de Mme Josée Dion se termine le 30 mai 2023;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 30 mai 2023 Résolution adoptée à l'unanimité


SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7403 SÉANCE DU 29 mai 2023

**CONFIRMATION OFFICIELLE DANS SES FONCTIONS,
À LA SUITE DE L'ANNÉE DE PROBATION
DE LA DIRECTRICE DU CDFM**

Attendu que sa supérieure immédiate, la Directrice générale, Mme Maryse Picard, a procédé à une évaluation et recommande de confirmer Mme Josée Dion dans ses fonctions de directrice du CDFM;

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat est en accord avec la recommandation de la Directrice générale;

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial René Picard, **appuyé** par le Chef familial Carlo Gros-Louis, et **résolu** :

- **De** confirmer officiellement, Mme Josée Dion dans ses fonctions de directrice du CDFM;
- **De** mandater la Directrice générale, Mme Maryse Picard, d'informer par écrit Mme Josée Dion.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 30 mai 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

